

# TROPHEE 2020 DU DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME

**DU VENDREDI 16 AU DIMANCHE 18 OCTOBRE 2020  
AU GOLF DE JUMIEGES**

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses:

- licenciés de la fédération française de golf;
- licenciés dans un club avec terrain de Seine-Maritime ou licencié dans une association « golf entreprise » de Seine Maritime;
- titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition;
- l'index pris en compte est celui figurant dans fleole à la date limite d'inscription.
- Index des joueurs jusqu'à 54, ramené à 35,4

## SERIES

- 1<sup>ère</sup> Série     Somme des 2 index < 30     Départs marques jaunes (Messieurs) et rouge (Dames)
- 2<sup>ème</sup> Série     Somme des 2 index ≥ 30     Départs marques jaunes (Messieurs) et rouge (Dames)

## FORME DE JEU

Scramble à 2 / 18 trous. (1 parcours à réaliser l'un des trois jours, Vendredi Samedi ou Dimanche, préférence à formuler lors de l'inscription)

Le 1<sup>er</sup> départ est fixé à 8h30, sauf indication contraire.

En cas d'un nombre de joueurs trop important le Samedi ou le Dimanche, des paires pourront être décalées sur l'une des autres journées, voire au vendredi 16 Octobre (le départage éventuel se fera suivant l'ordre des inscriptions).

Classement des paires. Départage sur les 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

Classement par club déterminant le gagnant du Trophée du Département, selon le barème suivant :

- ✓ Participation :
  - 2 Points par joueur licencié participant
- ✓ Classements bruts et nets par série :
  - 1<sup>ère</sup> Série     9 Points au 1er Brut et 1<sup>er</sup> Net, puis 6, 4, 3, 2 et 1
  - 2<sup>ème</sup> Série     9 Points au 1er Brut et 1<sup>er</sup> Net, puis 6, 4, 3, 2 et 1

## ENGAGEMENT

Inscription auprès du **club de Jumièges** avant le **dimanche 11 octobre 2020 à 16 heures** par téléphone au 02 35 05 32 97 ou par mail [contact@golfdejumieges.fr](mailto:contact@golfdejumieges.fr) (préciser le jour souhaité).

Les droits d'engagement sont de **15€ pour les adultes et gratuits pour les jeunes nés en 2004 et après**, incluant le green-fee (à régler au golf de Jumièges).

Les droits d'engagement ne comprennent pas le green-fee d'entraînement.

## **PRIX**

|                        |        |        |
|------------------------|--------|--------|
| 1 <sup>ère</sup> Série | 1 brut | 3 nets |
| 2 <sup>ème</sup> Série | 1 brut | 3 nets |

Prix spéciaux pour les 1ères paires Dames et Juniors (nés en 2004 et après)

Prix remis lors de l'annonce des résultats le Dimanche soir

Coupe du Trophée du Département confiée au club vainqueur qui se chargera de la gravure.

## **COMITE DE L'EPREUVE**

Il est constitué du Président et d'un membre de la commission sportive du club de Jumièges, ainsi que du Président du comité Départemental ou de son représentant.